

# Ludovic Badet, nouveau secrétaire général pour l'Unicem Paca-Corse





<u>Ludovic Badet</u> est le nouveau secrétaire général de <u>l'Unicem Paca-Corse</u> (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). En poste depuis le début du mois de février, il succède à <u>Marie-José Zorpi</u>.

#### 167 entreprises régionales

Ludovic Badet, titulaire d'un Master en Économie et management des entreprises et des organisations (EMEO) de l'université Nice Côte d'Azur, a débuté sa carrière à la préfecture des Alpes-Maritimes, où il a acquis une expertise en gestion des politiques publiques et coordination territoriale. Il a ensuite rejoint l'Unicem Paca-Corse en tant que chargé de mission avant d'être nommé secrétaire général adjoint en 2024. Aux côtés de Marie-José Zorpi, il s'investit dans la structuration de l'action syndicale et la défense des intérêts des entreprises adhérentes. Il accompagne 167 entreprises de Paca et Corse (totalisant 450 établissements répartis sur l'ensemble du territoire régional) sur des enjeux clés tels que la représentativité, la santé et sécurité au travail, le dialogue avec les décideurs politiques et les démarches de développement durable.



#### Mise en application du Schéma régional des carrières

« Sous la présidence de <u>Frédéric Soulié</u>, élu en 2021, Ludovic Badet mettra toute son expertise et son énergie au service des entreprises du secteur, avec pour ambition de poursuivre et renforcer l'accompagnement syndical de la filière minérale en région », explique dans un communiqué l'Unicem Paca-corse. Dans ses nouvelles fonctions il poursuivra les missions essentielles qu'il menait déjà aux côtés de Marie-José Zorpi. Mais de nouveaux défis majeurs s'imposent également, notamment la communication et la mise en application du Schéma régional des carrières (SRC), approuvé en mai dernier par le préfet de région et après plus de sept années de concertation.



En Paca-Corse, le secteur, ici les carrières Maroncelli à Piolenc, représente plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel.

#### Plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

L'Unicem Paca-Corse est l'un des 13 syndicats régionaux de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction. Elle représente les domaines des carrières, des industries de la filière béton, des industries connexes (mortiers, chaux, isolants, durcisseurs, résines synthétiques...) ou de la valorisation des déchets inertes du BTP.

En Paca-Corse, l'ensemble regroupe 4 000 emplois directs et 12 000 emplois induits. L'activité annuelle totalise 8 millions de tonnes d'autres matériaux de carrières, 30 millions de tonnes de granulats et près de 4 millions de m3 de béton prêt à l'emploi. De quoi afficher un chiffre d'affaires annuel de plus de 1 milliard d'euros.



## Que faire des anciennes gravières?



En France, chaque année, le secteur du BTP a besoin d'environ 400 millions de tonnes de granulats (sables et graviers). Ils sont à 75 % extraits de carrières, de rivières et de la mer. Une rivière comme la Durance offre une ressource importante pour les entreprises locales. Entre le barrage de Serre-Ponçon et Avignon, une bonne dizaine de carrières y sont installées. Mais que faire de ces sites lorsque l'exploitation en a cessé ?

L'extraction de granulats depuis le lit des rivières n'est plus autorisée depuis le début des années 90. Les carriers ont dû trouver des terrasses alluviales situées à proximité des cours d'eau. Mais en creusant



pour extraire les granulats, l'eau des nappes phréatiques remonte naturellement et transforme ses carrières en plans d'eau. Si l'eau est une ressource essentielle à la vie et qu'elle est une force d'attraction naturelle pour l'homme, le devenir des gravières, après l'arrêt de leur exploitation, est loin d'être une « fin de carrière » paisible.



Christian Mounier. Maire de Cheval-Blanc

# Mais les concessionnaires des carrières ne laissent pas toujours les sites dans le meilleur état en quittant les lieux

Appartenant la plus part du temps au domaine public, ces gravières sont souvent récupérées par des collectivités qui en sont propriétaires et/ou en assurent la gestion. Ce qui est le cas, par exemple, du lac de Peyrolles géré la métropole Aix Marseille Provence, ou celui de la Lionne propriété de la ville de Sorgues. Mais les concessionnaires des carrières ne laissent pas toujours les sites dans le meilleur état



en quittant les lieux. C'est ce qui se passe au plan d'eau de la Grande Bastide, à Cheval-Blanc, où son maire <u>Christian Mounier</u> a saisi la justice dans le différent qui l'oppose à l'ancien exploitant <u>Durance</u> Granulats.

Sur ce dossier on pourrait d'ailleurs s'étonner que les associations écologiques, si prompt à se mobiliser, n'aient pas fait entendre leurs voix ?

#### Pour en savoir plus sur ce sujet :

À Cheval-Blanc, la colère du maire contre Durance Granulats concernant le plan d'eau ne s'éteint pas

#### Une opportunité ou une galère ?

Quand ce n'est pas la justice qui est appelé à trancher, la question du devenir de ces plans d'eau n'en reste pas moins un vrai sujet pour ne pas dire une préoccupation pour les collectivités qui en ont la charge. A Sorgues, avant de devenir un lieu de détente et d'hébergement insolite, le lac de la Lionne était devenu un endroit insalubre et peu fréquentable. Même les pécheurs ne s'y risquaient plus beaucoup. La mairie, qui en est propriétaire a dû évacuer près de 100 m3 de déchets et sécuriser le site avant de le louer – pour une durée de 30 ans – à la société Coucoo Cabanes. Cette société qui exploite aujourd'hui 5 domaines en France, a investi à Sorgues 4 millions d'euros pour construire 20 cabanes sur ce plan d'eau de 10 hectares. Louées d'avril à octobre, ces cabanes flottantes ou sur pilotis sont totalement intégrées à la nature.

17 décembre 2025 |



Ecrit par le 17 décembre 2025



Gaspard de Moustier l'un des deux dirigeants et fondateurs de Coucoon Cabannes

Pour <u>Gaspard de Moustier</u>, l'un des deux co-fondateurs de la société, son offre se construit autour du bien-être et du respect de la nature. Plus tendance c'est difficile. Se qualifiant volontiers « d'utopistes raisonnables », la démarche de ces entrepreneurs s'appuie sur des principes qui les engagent. Outre l'attention apportée au respect de la nature environnante, la société fait appel à des fournisseurs locaux et en particulier pour les repas qui sont livrés aux clients. Les cabanes ne sont pas équipées de cuisines, comme dans les hôtels. C'est aussi le moyen de limiter l'impact sur un environnement particulièrement fragile comme les milieux aquatiques. La société a créé, sur le site de Sorgues, 25 emplois et estime que les retombées économiques directes sur le commerce local sont de l'ordre de 0,5 M€ par an. Avec un taux d'occupation de 85 % la société annonce un CA annuel de 1,7 M€.



## D'une vilaine cicatrice dans le paysage cette ancienne gravière est devenue un atout pour la ville

Pour <u>Thierry Lagneau</u>, le maire de Sorgues, c'est un aménagement qui respecte la nature et qui est valorisant pour la ville. « C'est une reconversion pertinente et utile », précise-t-il. Au-delà des retombées économiques ce projet semble cocher toutes les cases, à commencer par la réhabilitation d'un lieu qui créait des nuisances de toutes sortes. D'une vilaine cicatrice dans le paysage cette ancienne gravière est devenue un atout pour la ville. Thierry Lagneau, estime qu'il s'agit là « d'un outil de communication et qui apporte de vraies retombées à l'économie locale ». La vélo route, baptisée <u>ViaRhôna</u>, qui relie les berges du lac Léman à celles de la méditerranée, a la bonne idée de passer à toute proximité du lac de la Lionne ce qui peut en faire un gite d'étape de choix. « Pertinent et utile » disait-il.

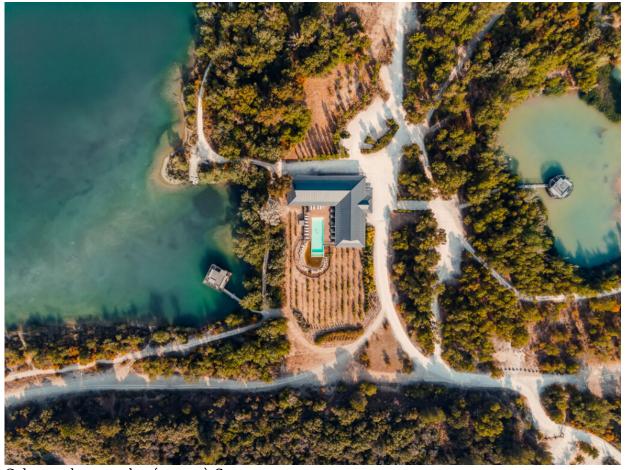


Thierry Lagneau, Maire de Sorgues



#### Entre la décision du projet et son ouverture il faut au minimum entre 3 et 4 ans

Mais la réhabilitation d'une ancienne gravière nécessite une détermination et un investissement en temps importants. Entre la décision du projet et son ouverture il faut au minimum entre 3 et 4 ans. « C'est long, parfois épuisant quand on sait à quel point ce sont des petits projets à taille humaine très engagés et respectueux de l'environnement, mais c'est le temps nécessaire pour faire des projets exceptionnels » précise Gaspard de Moustier. Même son de cloche du côté de Cheval-Blanc où Christian Mounier, son maire, estime que plusieurs années seront nécessaires à la conduite du projet d'aménagement du plan d'eau de la Grande Bastide, et cela une fois que l'ancien exploitant aura remis le site en l'état... Sur cette ancienne gravière de 30 hectares dont l'exploitation a cessé en 2021, il est prévu sur une partie d'aménager une plage de 1km destinée à la baignade et à la pratique de sports nautiques non polluants. L'autre partie serait plutôt destinée à la création d'un espace naturel réservé aux promeneurs. Il est à noter que ce plan d'eau jouxte un camping de 500 places, ce qui constituerait un espace touristique d'importance pour l'économie locale.



Cabanes des grands cépages à Sorgues

En attendant la ville a fait l'acquisition d'un terrain de 6 hectares situé à proximité pour un futur parking



Mais pour l'instant Christian Mounier reconnaît qu'il est encore difficile de se projeter dans le futur de son projet. « Nous devons d'abord régler le différend avec l'ancien exploitant de la gravière » précise-t-il. L'édile de Cheval-Blanc tient particulièrement à l'aménagement de ce plan d'eau. « Nous avons là un site exceptionnel : pas d'autoroute ou de ligne TGV à proximité encore moins de ligne à haute tension, et avec pour horizon d'un côté le petit Luberon et de l'autres les Alpilles, c'est unique ». En attendant la ville a fait l'acquisition d'un terrain de 6 hectares situé à proximité pour un futur parking. On est sur les starting-blocks.

L'agence de développement économique Vaucluse Provence Attractivité accompagne la ville de Cheval Blanc dans ce projet qui ressemble, il faut bien le dire, à une course à obstacles.

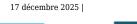


Gravières de Mallemort

## « Nous chercherons toujours à encourager les projets qui peuvent avoir une dimension écologique et de préservation du milieu naturel »

De son côté le <u>SMAVD</u> (<u>Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance</u>) qui a la gestion du bassin de la basse Durance et pour mission la sauvegarde et la valorisation de cet espace naturel, voit ce type de projet d'un bon œil. « Nous chercherons toujours à encourager les projets qui peuvent avoir une dimension écologique et de préservation du milieu naturel » affirme <u>Julien Gobert</u>, directeur domaines administration finances et informatique du syndicat mixte.

L'eau peut être un atout important pour ne pas dire central dans l'attractivité touristique des territoires.





La pratique d'activités nautiques en eau douce peut également constituer une vraie alternative à celles proposées par les stations balnéaires. De plus les eaux de ces anciennes gravières, qui en raison de leur charge minérale et/ou la présence d'un plancton particulier sont bleues turquoises, elles ont de quoi attirer en nombre les touristes mais pas que...

Vidéos: Cabanes des Grands cépages

#### Pour en savoir plus:

Les cabannes des grands cépages : www.cabanesdesgrandscepages.com Le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance : www.smavd.org Le lac de Peyrolles géré par la Métropole Aix Marseille Provence : culture-sport-nautisme-et-grandsevenements/equipements-dinteret-metropolitain-sport/lac-de-peyrolles/